



24 / 05 / 07

BULLETIN SPÉCIAL *Prix Les Arts et la Ville 2007*

Le 18 mai dernier, à l'occasion du dîner de clôture du 20^e colloque annuel, Les Arts et la Ville et ses précieux partenaires ont dévoilé les lauréats des quatre concours 2007. Vous trouverez en pièce jointe les communiqués concernant les lauréats des prix.

PRIX AMÉNAGEMENT TÉLÉ-QUÉBEC–LES ARTS ET LA VILLE

Pour une huitième année consécutive, Les Arts et la Ville s'est associé à Télé-Québec afin de remettre le Prix Aménagement qui souligne les efforts déployés par les municipalités qui intègrent la culture à l'aménagement de leur territoire. Cette année, se sont les municipalités de Gatineau et de Sainte-Adèle qui ont reçu les honneurs.

Dans la catégorie Municipalités de 100 000 habitants et plus, les membres du jury ont été conquis par l'originalité et l'audace dont a fait preuve la **Ville de Gatineau** en intégrant l'œuvre **Réflexion** à l'intersection des boulevards Maisonneuve et Sacré-Cœur. L'œuvre est le résultat du premier concours national d'art public lancé à l'échelle du Québec par la Ville de Gatineau et s'inscrit dans la démarche de revitalisation du centre-ville. Conçue par Simon Bouffard, Claude Chaussard et André Fournelle, cette forêt urbaine de bois et d'acier présente une richesse visuelle remarquable. Elle transforme un espace résiduel en véritable expérience esthétique, en plus de marquer l'entrée de la ville de façon résolument contemporaine.



Crédit photo : Bouffard, Chaussard, Fournelle

Le **Parc de la famille** de **Sainte-Adèle** a été primé dans la catégorie Municipalités de moins de 20 000 habitants. La réalisation de cet espace public a permis de mettre en valeur une partie du centre-ville de cette municipalité des Laurentides et de doter la population d'un

espace de diffusion en plein air. Réalisé par André Turcot et Florence Blanchard, architectes paysagistes de Plani-Cité, sous la direction de Jean-Paul Cardinal, maire de la municipalité, ce parc familial présente un aménagement de qualité, qui respecte les conditions naturelles du site et préserve ses composantes paysagères. Les citoyens de Sainte-Adèle et les concepteurs ont été salués pour avoir fait de cet espace un lieu polyvalent et convivial.



Le jury était composé de Claude Plante, directeur général régions, partenariats, affaires institutionnelles et ventes à Télé-Québec, Bérénice Simard, architecte paysagiste et Isabelle Villeneuve, mairesse de Saint-Didace.

PRIX CULTURE ET DÉVELOPPEMENT

Lancé cette année pour souligner les 20 ans d'existence du réseau, le Prix Culture et développement vise à récompenser des municipalités pour une réalisation culturelle qui se distingue par son apport au développement de la collectivité. Les trois premières municipalités lauréates sont : **Warwick, Rouyn-Noranda et Saguenay.**

Warwick

[municipalité de moins de 20 000 habitants]

Réhabilitation d'une ancienne gare en Maison de la culture

La réalisation de la nouvelle Maison de la culture, qui intègre une halte-vélo, se distingue par l'importance de l'implication bénévole et le grand impact sur les citoyens en termes de développement culturel durable.

Complétés en 2005, les travaux de restauration ont permis de doter la municipalité d'un lieu de diffusion, de développer des services et des activités culturelles, en plus de participer à la revitalisation du noyau villageois.

Rouyn-Noranda

[municipalité entre 20 000 et moins de 100 000 habitants]

Plan d'action en patrimoine bâti

Ce qui a retenu l'attention du jury dans la proposition de Rouyn-Noranda, c'est le fait qu'une ville jeune, fondée en 1926, se penche sur son patrimoine bâti en vue de le valoriser et de sensibiliser l'ensemble des intervenants sur les questions patrimoniales.

Cette réalisation a permis de mieux comprendre les traces d'un peuplement humain tout à fait particulier et de doter la municipalité d'un outil de gestion rassembleur et adapté à son milieu.

Saguenay

[municipalité de plus de 100 000 habitants]

Programme Culture-éducation

Le coup de cœur du jury va à ce programme qui rassemble toutes les ressources du milieu dans un partenariat original et efficace en vue d'accroître l'accessibilité des jeunes à la vie artistique et culturelle professionnelle.

Véritable médiateur entre les organisations artistiques et culturelles et les jeunes, le programme rejoint aujourd'hui 16 000 jeunes et se traduit par la vente de 60 000 billets de spectacles et une masse salariale de 170 000 \$ pour le milieu culturel.

Le jury était composé de Claude Plante, directeur général régions, partenariats, affaires institutionnelles et ventes à Télé-Québec, Louise Sicuro, présidente-directrice générale de Culture pour tous et André Leclerc, président, Gagné Leclerc Groupe Conseil.

PRIX



Le prix reçu par les lauréats est une création d'**Emmanuel Galland, FORMAVERRE et KEZACO** intitulée *Chevalet-Domestique*. Cette œuvre est le résultat d'un appel de concours lancé en 2007 pour la réalisation d'une œuvre-trophée. L'œuvre est attribuée pour une période d'un an aux municipalités lauréates. Par la suite, les municipalités garderont la plaque et seront invitées à transmettre l'œuvre au prochain lauréat. Le *Chevalet-domestique* est une œuvre nomade qui, au fil des ans, circulera de lauréat en lauréat.



PRIX FRANCOPHONE DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL LOCAL

Le réseau a également remis cette année pour la toute première fois, en partenariat avec la Fédération culturelle canadienne-française, le Prix Francophone du développement culturel local. Ce prix a été remis à la municipalité de **La Nation** pour **L'écho d'un peuple**, une réalisation culturelle qui se distingue par son apport au développement de la collectivité francophone.

Municipalité d'un peu plus de 11 000 habitants, La Nation a investi, depuis 2004, près de 250 000\$ dans le spectacle L'écho d'un peuple, qui est devenu son drapeau d'honneur culturel. En quelques mots, L'écho d'un peuple fait voyager les spectateurs sur les ailes du temps pour leur faire revivre quatre siècles de culture francophone en Ontario et en Amérique du Nord. L'écho d'un peuple, c'est aussi plus de 250 comédiens, danseurs et jongleurs, 1000 personnages, 2 700 costumes et plus de 1400 bénévoles !

Cette célébration annuelle, le plus gros événement culturel présenté en plein air au Canada, est fort ambitieuse et a su mobiliser l'ensemble des forces vives du milieu, stimuler le bénévolat et l'esprit d'initiative d'une population entière. L'écho d'un peuple a su faire de l'histoire francophone de l'Ontario, un véritable outil de développement social, culturel, touristique et économique.

Le jury était composé de Sylvain Aumont, Directeur du développement culturel à la Fédération culturelle canadienne-française, Christine Lavoie, Spécialiste de programme - arts, culture et patrimoine à la Ville de Regina et Lauraine Montreuil, Conseillère principale au service de la culture de la Ville de Québec.

PRIX CITOYEN DE LA CULTURE

Toujours pour souligner le 20^e anniversaire du réseau, Les Arts et la Ville a lancé cette année un tout nouveau concours qui s'adresse aux organismes, précieux partenaires du développement culturel local. Le Prix Citoyen de la culture vise à honorer une réalisation dans toute discipline artistique impliquant un ou des artiste(s) professionnel(s) qui suscite la participation des citoyens ou qui a un impact sur la vie communautaire ou sociale. Le premier lauréat de ce nouveau prix, remis en partenariat avec l'Union des municipalités du Québec, est **Interaction Qui**, un duo formé de l'artiste en arts multidisciplinaires **Alain Laroche** et du sculpteur **Jocelyn Maltais**, pour l'*Événement-Ouananiche, La Grande marche des Tacons-Sites*.

Avec pour point de départ la Ouananiche, l'emblème animalier du Saguenay-Lac-Saint-Jean, les artistes ont conçu un parcours hypothétique sur une surface de 140 kilomètres de long par 40 kilomètres de large. Ce parcours, qui se construit graduellement, comportera 60 sculptures à l'effigie de l'emblème animalier appelées « Tacon-Site » à tous les 5 kilomètres, dessinant une immense ouananiche sur le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Jusqu'à présent, le duo a mis en place 11 Tacons-Sites. Chacune de ces oeuvres sont des sculptures sociales réalisées en collaboration avec la population autour de thématiques identitaires propre à la région. Un projet original et ambitieux qui place le citoyen au cœur de la démarche artistique !



Pour en savoir plus sur l'Événement-Ouananiche, visitez le www.ouananiche.org.

Le jury était composé de Claude Plante, directeur général régions, partenariats, affaires institutionnelles et ventes à Télé-Québec, Marc Croteau, directeur général de l'Union des municipalités du Québec et Christine Brault, artiste.



S'abonner au bulletin le réseau | Consulter les archives
Nous joindre ou nous transmettre vos infos culturelles | Se désabonner

Responsable de l'édition : Nadine Lizotte

Le réseau Les Arts et la Ville remercie ses précieux partenaires :

Culture
et Communications
Québec

Télé-Québec

Fédération culturelle
canadienne-française

Secrétariat
aux affaires
intergouvernementales
canadiennes
Québec

UMQ
UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC